Fiche de données de sécurité
ODOLEP

Section 1. Identification

Identification du produit :	ODOLEP
Autres moyens d'identification :	Codes : 90273
Usage recommandé et restriction d'utilisation :	Désodorisant concentré
Fournisseur/Fabriquant :	Les Produits Sanitaires Lépine inc. 1105 Bersimis Chicoutimi, Qc G7K 1A4 Tél : 418-545-0794 www.produitslepine.com
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence :	CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire) 24/7

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange :

LIQUIDE INFLAMMABLE – Catégorie 2
IRRITATION CUTANÉE – Catégorie 2
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES – Catégorie 1
SENSIBILISATION CUTANÉE – Catégorie 1
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION – Catégorie 2
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLE – EXPOSITION UNIQUE – Catégorie 2
DANGER PAR ASPIRATION – Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de Danger :

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Liquide et vapeur très inflammables. Provoque une irritation cutanée et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes (nerf optique et système nerveux central). Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Porter des gants et un équipement de protection des yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les vapeurs ou les aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruptions cutanées: Demander un avis médical. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone ou la poudre chimique pour l'extinction.

Stockage : Garder sous clef dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale.

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	Nom commun	% (p/p)	Numéro CAS
Composé de fragrance		60 – 100	Non applicable
Alcool éthylique	Éthanol	5 – 10	64-17-5
Alcool méthylique	Méthanol	0,5 – 1,5	67-56-1

La plage de concentrations réelle est retenue en tant que secret industriel.
Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.
Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruptions cutanées: Demander un avis médical.

Ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmoiement, conjonctivite, lésion cornéenne.

Inhalation : Peut être mortel en cas de pénétration dans les voies respiratoires. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritation des voies respiratoires, étourdissements, suffocation, coma et mort.

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie ou une irritation cutanée. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation, dermatite.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes (nerf optique et système nerveux central). Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritations gastro-intestinale, nausées, vomissements, diarrhée, coma, cécité et mort.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers : Aucun traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Voir section 8.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : CO_2, produits chimiques secs.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau pour éteindre feu.

Dangers spécifiques du produit : Inflammable. En grande quantité, les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition.

Produits de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent comprendre et ne sont pas limités aux les substances suivantes : oxydes de carbone.

Précautions spéciales pour les pompiers : Aucune mesure spéciale n'est requise.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est important que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle approprié : appareil de protection respiratoire, vêtement de protection, gants et protection oculaire (voir Section 8)

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Contenir le produit déversé afin de prévenir la contamination de l'environnement. Liquide inflammable, éliminer les sources de chaleur. Tenir éloigné des égouts et de toute surface d'eau. Les petites quantités doivent être enlevées ou essuyées et utilisées, lorsque possible, pour des travaux de nettoyage, ou évacuées dans les égouts sanitaires si les règlements municipaux et provinciaux le permettent. Absorber les quantités plus abondantes avec de la vermiculite, de la terre glaise ou tout autre absorbant, et éliminer en tant que déchets industriels. Si le produit s'est déversé dans la nature, en aviser les autorités municipales, provinciales et fédérales tel qu'exigé par la loi.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la manutention sécuritaire

Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conseils sur l'hygiène générale au travail : Consulter la Section 8 pour les renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités : Garder hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et des agents oxydants forts.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Limites d'exposition - ACGIH	Limites d'exposition - OSHA	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Alcool éthylique	1000 ppm - VEMP	1000 ppm - VEMP	3300 ppm
Alcool méthylique	200 ppm – VEMP 250 ppm - VECD	200 ppm – VEMP 250 ppm - VECD	6000 ppm

Contrôles d'ingénierie appropriés : Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Suivre les mesures d'hygiène industrielle appropriées.

Protection oculaire/faciale : Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Protection de la peau :

Protection des mains : Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Protection du corps : Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Autre protection pour la peau : Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Protection respiratoire : Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence : Liquide ambré

Odeur : Parfumée

Seuil olfactif : Non disponible

pH : Non disponible

Point de fusion et de congélation : Non disponible

Point d'ébullition : Non disponible

Point d'éclair : Coupelle fermée : 51°C (123.8°F) (Composé de fragrance)

Taux d'évaporation : Non disponible

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Inflammabilité (solide et gaz) :	Ne s'applique pas
Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Non disponible
Tension de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	0,94 ± 0,01g/ml
Solubilité :	Non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non disponible
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité :	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique :	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses :	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter :	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles :	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : agents oxydants forts, réducteur forts et bases fortes.
Produits de décomposition dangereux :	Si chauffé jusqu'à décomposition, libère des oxydes de carbones.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Contact cutané, contact avec les yeux, inhalation, ingestion.

Données toxicologiques :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Observation
Composé de fragrance	DL50 Orale DL50 Cutané	Rat Lapin	>3100 mg/kg >2600 mg/kg	- -	- -
Alcool éthylique	DL50 Orale DL50 Cutané CL50 Inhalation	Rat Lapin Rat	7060 mg/kg 20000 mg/kg 31623 ppm	- - 4 heures	- - -
Alcool méthylique	DL50 Orale DL50 Cutané CL50 Inhalation	Rat Lapin Rat	5628 mg/kg 20000 mg/kg 64000 ppm	- - 4 heures	- - -

Contact avec les yeux :	Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmoiement, conjonctivite, lésion cornéenne.
Inhalation :	Peut être mortel en cas de pénétration dans les voies respiratoires. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritation des voies respiratoires, étourdissements, suffocation, coma et mort.
Contact avec la peau :	Peut provoquer une allergie ou une irritation cutanée. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation, dermatite.
Ingestion :	Peut être mortel en cas d'ingestion. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes (nerf optique et système nerveux central). Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritations gastro-intestinale, nausées, vomissements, diarrhée, coma, cécité et mort.
Sensibilisation :	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité :	L'alcool méthylique a causé des effets mutagènes (cellules somatiques) chez les animaux de laboratoire.

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Cancérogénicité : À ce jour, le RSST, le CIRC, l'ACGIH et le NTP n'ont publié aucune évaluation de la cancérogénicité de l'alcool méthylique.

Toxicité pour la reproduction : L'alcool éthylique traverse le placenta chez l'humain et peut causer des malformations congénitales et d'autres effets néfastes sur la grossesse. Le risque que des effets se produisent dépend de la durée et du niveau d'exposition. L'alcool méthylique a un effet embryotique et/ou foetotoxique chez l'animal. L'alcool méthylique traverse le placenta chez l'animal.

Tératogénicité : L'alcool méthylique a démontré un effet tératogène chez l'animal.

Toxicité systémique pour certains organes cibles – exposition unique : Catégorie 2 (éthanol : nerf optique et système nerveux central)

Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées : L'exposition à long terme au méthanol a été associée à des maux de tête, des vertiges, de la conjonctivite, insomnie et troubles de la vision. L'exposition orale chronique à l'éthanol peut entraîner le développement d'une lésion hépatique progressive accompagnée d'une fibrose.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie d'exposition	Valeur ETA
Orale	>3000 mg/kg
Cutanée	>2000 mg/kg

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité : Non disponible

Persistance et dégradation : Non disponible

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

Mobilité dans le sol : Non disponible

Autres effets nocifs : Non disponible

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU : Ne s'applique pas

Désignation officielle : Ne s'applique pas

Classe de danger : Ne s'applique pas

Groupe d'emballage : Ne s'applique pas

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement : Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Section 15. Informations sur la réglementation

La classification du produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**

Section 16. Autres informations

Date d'édition :	2018-06-13
Version :	01
Préparé par :	Le département de recherche et développement de Les Produits Sanitaires Lépine inc.
Légende des abréviations :	ETA = Estimation de la toxicité aiguë FDS = Fiche de données de sécurité ONU = Organisation des Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques TMD : Transport de marchandises dangereuses CAS : Numéro d'enregistrement unique auprès du Chemical Abstracts Service CL : Concentration létale DL : Dose létale CE : Concentration effective

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'approbation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

1105, Bersimis, Chicoutimi (Québec), Canada, G7K 1A4 – Téléphone **(418) 545-0794** Télécopieur : **(418) 545-6268** – Courriel : **web@produitslepine.com**
Sans frais : **1 800 463-9149**